



Problème d'assurance garagiste

Par **jeff83**, le **07/12/2015 à 16:23**

Bonjour,
Je me permet de m'adresser à vous car j'ai besoin de conseils.
Il y a trois semaines, j'ai amené ma voiture chez un garagiste, celui-ci a eu un accident avec ma voiture.
J'ai contacté mon assurance, qui m'a expliqué qu'elle ne rentrait pas en compte puisque c'était l'assurance professionnel du garagiste qui devait prendre en charge.
Il y a une semaine, je reçois l'appelle de l'expert qui me dit avoir expertisé ma voiture et qu'il envoie le compte rendu à l'assurance du garage.
N'ayant eu aucune nouvelle de l'assurance du garagiste depuis le sinistre, je décide de les appeler.
La personne que j'ai au téléphone m'informe que mon véhicule est déclaré épave et du montant du remboursement, je lui dis que je ne suis pas d'accord et que je veux le remboursement de ma carte grise, ainsi qu'un montant journalier d'indemnisation pour les jours où j'ai été privé de véhicule.
La on me répond que je n'ai pas mon mot à dire puisque c'est l'assurance du garage et que mon véhicule ne me sera pas remboursé à moi mais au garagiste.
Donc mes questions sont les suivantes :
- est-ce normal que le véhicule soit remboursé au garagiste ?
- est-ce que j'ai le droit de demander le remboursement de ma carte grise (je tiens à préciser que le montant est de 700 euros) ?
- est-ce que j'ai le droit à une indemnité en sachant que ça fait bientôt un mois que je suis privée de mon véhicule ?
- et quels sont les démarches que je dois effectuer ?
Merci par avance de vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **07/12/2015 à 17:00**

Bonjour,
Vous prenez un avocat spécialisé dans le droit des assurances et les RC professionnelles.

Par **morobar**, le **07/12/2015** à **18:12**

Bonjour,
J'ajoute que l'assureur est bien imprudent de verser les indemnités au garagiste, car la victime a un droit d'action direct sur les indemnisations.
Bien des assureurs ont du payer 2 fois dans les mêmes circonstances.
Vous avez le droit à réparation intégrale de tous les préjudices allégués, chiffrés et justifiés.